

(À l'heure où le président de la république rouvre le dossier de la Constitution européenne, il n'est pas inutile de rediffuser cette lettre ouverte et d'autres textes sur le sujet. Le 28 mai 2007.)

## LETTRE OUVERTE A MON AMI LIONEL JOSPIN

**Mon cher Lionel,**

Tu n'es pas un ami pour moi seulement, mais aussi pour de nombreux militants socialistes, et peut-être parce que parmi toutes tes qualités -- et tes défauts -- il y en a une que l'on apprécie par-dessus tout : la franchise !

Alors, parce que tu as jugé nécessaire de t'exprimer franchement et publiquement, j'ai décidé de faire de même. Et en toute franchise, j'ai le regret de t'informer que tu te trompes d'interlocuteurs et de combat.

D'interlocuteurs d'abord, car comment peux-tu nous demander de respecter le vote exprimé lors de notre référendum interne alors même que son résultat n'a été obtenu que par une préfiguration d'enjeux qui n'avait pas lieu d'être auprès de militants qui ont vécu douloureusement les divisions passées, par une dramatisation excessive et inappropriée d'un éventuel refus du « traité instituant une Constitution pour l'Europe » par notre parti, et par une campagne insidieuse de propagation de soupçons à l'égard de camarades potentiellement présidentiables ?

Comment peux-tu nous demander de respecter ce vote dès lors annoncé alors même que les dirigeants du parti et partisans du « oui » ont foulé aux pieds leurs propres engagements en « oubliant » les sept exigences pour une Constitution démocratique et sociale telle qu'elles avaient été adoptées lors du Conseil National du 10 octobre 2004, à savoir :

- « une base juridique claire pour la protection et le développement des services publics doit être posée,
- des mesures d'harmonisation de la fiscalité doivent pouvoir être adoptées à la majorité qualifiée. Ce doit être aussi le cas en matière sociale. Les critères de l'emploi et de la croissance doivent être introduits pour guider les interventions de la Commission et de la Banque Centrale Européenne. L'Europe doit être dotée d'un gouvernement économique, disposant d'un budget suffisant et d'un impôt, pouvant recourir à l'emprunt pour financer des grands travaux...,
- la majorité qualifiée doit aussi devenir la règle pour la politique extérieure et de sécurité commune, l'unanimité étant l'exception,
- la diversité culturelle doit être garantie. Nous souhaitons que la Constitution renforce les valeurs de la démocratie européenne et qu'elles permettent l'évolution des institutions,
- le caractère laïque de la construction européenne est un principe à nos yeux fondateur,
- les mécanismes de coopérations renforcées entre les États membres doivent être assouplis,
- les révisions futures de la Constitution doivent pouvoir être adoptées, si possible par référendum européen organisé le même jour dans toute l'Union, à la majorité qualifiée de la population et des États. Les socialistes français seront vigilants, exigeants et mobilisés autour de ces objectifs. **C'est en fonction de la Conférence intergouvernementale que les socialistes, consultés par référendum interne se prononceront sur la Constitution européenne.** Le parti socialiste demande la ratification, le moment venu, de la Constitution par référendum. »

Comment peux-tu nous demander de ne pas obéir à une clause de conscience alors même que la démocratie a été bafouée par nos amis communs ?

Comment peux-tu nous demander de cesser notre campagne alors que nous sommes engagés depuis des mois-- sous des formes variées mais poursuivant le même but-- pour une Europe conforme aux valeurs collectives du parti socialiste et, partant, contre un texte qui transformerait « une économie de marché en société de marché » ?

Et comment peux-tu apporter ton appui à des camarades qui non seulement, on l'a vu, ne respectent pas

les textes qu'ils ont votés, mais tentent en plus de faire croire aux militants et aux électeurs que la directive sur les services n'a rien à voir avec le projet de Constitution, alors même qu'elle n'en est que le bébé arrivé avant terme ?

À l'évidence, tu te trompes d'interlocuteurs mais aussi de combat !

De combat, car comment peux-tu imaginer que la politique du gouvernement actuel n'a rien à voir avec la conception même du projet de Constitution, alors qu'il vient de remettre en cause les 35 heures, tandis qu'une loi européenne en préparation fixe la durée maximale du travail à 65 heures, et que le texte en débat transforme un outil de l'économie de marché -- « la concurrence libre et non faussée » -- en objectif fondamental de l'Union ?

Comment peux-tu douter de notre volonté européenne alors que nous avons accepté tous les traités passés, et lorsque quelques-uns d'entre nous les critiquait, c'était par souci de parvenir à une Europe plus sociale et plus rapidement que l'on ne nous le proposait ?

Comment peux-tu laisser penser que nous serions rattrapés par le souverainisme ou le nationalisme alors que nous t'avons soutenu quasiment à l'unanimité lors de l'adoption du traité d'Amsterdam -- qui pourtant ne comportait pas les réponses positives aux quatre conditions que tu avais toi-même posées quelques mois auparavant -- parce que nous pensions alors collectivement qu'il serait malvenu en début de mandature d'ouvrir une crise avec le président de la république que les occasions ne manqueraient pas pour donner à l'Europe des outils permettant de s'opposer au libéralisme et de la doter de normes sociales et fiscales favorables à l'emploi pour l'ensemble des travailleurs européens.

Comment peux-tu concevoir qu'après avoir accepté le traité de Maastricht -- traité dont tu reconnaissais toi-même à l'époque combien il était boiteux -- le problématique traité d'Amsterdam pour les raisons évoquées ci-dessus, l'ébouriffant traité de Nice pour accueillir dans un élargissement sans principes dix nouveaux pays, il nous faudrait à présent capituler devant ce qui ne serait plus un traité s'il était ratifié par tous les peuples mais une Constitution construite pour soumettre les citoyens au libéralisme ?

Car ne t'a pas échappé, je présume, l'énorme différence qu'il y a entre un traité thématique et une Constitution généraliste ?

Comme ne t'a pas échappé non plus le fait qu'aucun partisan du « oui » n'est capable de justifier la raison pour laquelle le projet de Constitution reprend dans sa troisième partie les traités antérieurs, alors même que ces derniers restent toujours en vigueur en tant que traités ?

On peut toujours discuter des trois autres parties du texte, mais on ne nous convaincra pas, et l'électorat de gauche non plus, que si les traités antérieurs ont été repris dans la troisième partie -- et de loin la plus longue -- du projet de Constitution, ce n'est pas comme le dit l'inénarrable Jacques Julliard : « pour intéresser la partie, comme à la belote. » !

Alors de grâce, Lionel, reprends-toi ! Et si tu veux, comme je le pense sincèrement, servir l'Europe, alors demande le retrait de la troisième partie du projet de Constitution. Et si nous y parvenons collectivement, nous aurons fait un grand pas vers la construction de l'Europe !

Avec franchise et amitié.

Vincent ASSANTE.  
Membre du Conseil National du PS.  
Ancien secrétaire national en charge du handicap.

Lettre parue dans Le Monde du 29 avril 2005, soit quelques heures avant l'intervention de Lionel Jospin,

le soir, sur France 2. À noter que le troisième paragraphe a été... « oublié » lors de l'impression dans le journal.